

Bulletin Municipal 2010

Voici un petit aperçu non exhaustif des travaux et informations diverses concernant la vie de la commune de Lamarche.

Réalisations terminées :

- Travaux sur le réseau d'eau. Installation de vannes de fermeture et de compteurs généraux par l'entreprise Liègerot de Belmont sur Vair pour un coût de 14.961 €. Analyse des relevés compteurs et réalisation de l'étude de diagnostic par la Société Egis Eau pour un coût de 17.480 €.
- Périmètre de protection de la station de pompage
- Périmètre de protection du réservoir d'eau
- Assainissement de la Ruelle des Jardins : Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant de 105.900 € TTC, avec une subvention du Conseil Général de 19.262 €.
- Travaux sur la ruelle du Petit Pont : Réalisation par l'entreprise Michel Champagne pour un montant de 5.718 € TTC
- Travaux sylvicoles : Les travaux ont été réalisés en 2009 par l'ONF
- Travaux d'exploitation forestière
- Chaufferie bois : travaux terminés. Les différents partenaires ont tous signé la convention de chauffage avec la Commune. Coût global de l'opération : 1.440.000 euros TTC. Subventions diverses : 1.007.171€. A la charge de la Commune : 432.829 €. L'inauguration samedi 17 juillet en présence du sénateur Jacky Pierre et des maires du canton de Lamarche, ainsi que de

quelques habitants de la Commune, s'est terminée par un vin d'honneur au gymnase. Nous regrettons le manque d'information concernant cette inauguration et le fait que finalement, assez peu d'entre vous sont venus. Si vous êtes intéressés par une visite de la chaufferie, adressez-vous à Stéphane Mayoud en téléphonant en matinée à la mairie au 03 29 09 50 11.

- Subventions aux associations : 12.500 €
- Rachat cuisine intégrée pour logement groupe scolaire.
- Installation de grilles de défense sur les fenêtres du presbytère
- Travaux sur la voirie d'Aureil Maison : réfection du chemin de la Bondisse en bi-couche, de la sortie d'Aureil jusqu'au croisement avec le Chemin des Vignes, ainsi qu'une cinquantaine de mètres à l'entrée du Chemin du Poirier Martin. 705 mètres de chemin + 150 m² supplémentaires. Réalisation par l'entreprise GBTP de Begnécourt pour un montant de 28.211 € + 8.914 € TTC. Subvention du Conseil général : 5.897 €
- Achat d'extincteurs
- Eclairage public du stade de foot
- Eclairage public de la Route de Bourbonne
- Réfection du pignon de la maison Bresson
- Aménagement du Parc des Promenades, sous la tutelle de Joëlle Bourcier, les anciennes activités obsolètes ont été démontées et de nouveaux jeux pour les enfants ont été installés, aux normes actuelles. Un terrain multisport et deux tables rondes sont venus compléter ce

nouvel aménagement. Nous rappelons que le parc est interdit aux chiens, pour des raisons évidentes de propreté, et pour la tranquillité des enfants et des parents.

- Informatisation de la bibliothèque municipale : La bibliothèque s'est vue dotée d'un ordinateur portable avec lecteur de code barre, connexion internet adsl et logiciel de gestion des livres, afin d'améliorer la qualité du service et simplifier la tâche des bénévoles qui y travaillent.

- Réfection de la BCD au groupe scolaire.

- Changement des fenêtres de la mairie. Les entreprises Hatier et Novak/Dos Santos ont réalisé le remplacement de 30 anciennes fenêtres par des nouvelles en double vitrage, afin d'améliorer la qualité de l'isolation de la mairie, dans la suite logique du raccordement à la chaufferie bois. Coût de l'opération : 38.603 €. Subvention Conseil Général : 7.977 €.

- 14 juillet : La retraite aux flambeaux le 13 Juillet a donné le ton aux festivités du 14 Juillet, enfants et adultes avec leurs lampions allumés sont arrivés sur la Place des Promenades, après un parcours dans les rues de la Commune pour assister aux feux d'artifices qui ont été tirés par notre personnel communal. Le lendemain, après la cérémonie au monument et l'apéritif offert par la Commune, quelques 200 personnes s'étaient inscrites pour le repas préparé par vos élus et quelques bénévoles sous les stands du comité des fêtes. Au milieu de l'après midi, les employées affectées au Groupe Scolaire ont mis en place les jeux pour les enfants et distribué les lots réservés aux gagnants. La Pétanque Lamarchoise organisait un tournoi, mais la fin d'après midi a toutefois été perturbée par un violent orage et de très forts coups de vent, occasionnant la chute d'un arbre sur le boulodrome. La catastrophe a été évitée de justesse. Une leçon est à tirer de cet incident : cet arbre, déclaré solide dans l'analyse phytosanitaire réalisée par l'ONF l'année dernière, était creux au cœur et malade. La souche n'a pas été enlevée, vous pouvez vous rendre sur place et en constater par vous-même l'état. Si cet arbre soi-disant sain peut se briser et tomber sur le parc, qu'en est-il des autres, âgés eux-aussi ? Devons-nous prendre le risque de les laisser en place pour assurer l'ombrage du parc ? Nous étudions à l'heure actuelle une possibilité de les couper et de les remplacer par des arbres de 5 à 10 mètres. Affaire à suivre, rapidement...

- Fleurissement : Comme chaque année, les bénévoles de notre Commission Fleurissement ont réalisé la mise en place des vasques et massifs dans toute la Commune et le personnel communal a terminé donnant ainsi à Lamarche son habit estival. Merci encore à toutes et à tous pour ces réalisations et pour l'arrosage qui s'effectue tout au long de la saison. Cette

année, la Commune a aussi distribué aux habitants, pour l'opération «Une maison, une fleur», quelques 800 géraniums et 250 pétunias.

- Travaux de la fontaine d'Aureil Maison : En février 2008, à la demande de la Communauté de Communes des Marches de Lorraine, dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine communal, une étude était réalisée par le CAUE. Il appartenait ensuite aux communes de délibérer pour réaliser ou non les travaux proposés. La commune de Lamarche finance l'achat des matériaux nécessaires au chantier, pour un coût de 5.700 Euros.

En projet et pour bientôt :

- Diagnostic du réseau d'eau potable
- Remplacement des fenêtres atelier municipal à la mairie
- Achat de défibrillateurs
- Traitement contre le capricorne de la charpente du groupe scolaire
- Installation de filets pare ballons le long du Mouzon aux Promenades.

Information commune : Assainissement.

La commune envisage de réaliser une étude pour le raccordement à l'assainissement des personnes non encore raccordées. Si à votre domicile vous avez une fosse sceptique et que vous pensez ne pas être relié au réseau d'assainissement, n'hésitez-pas à nous le faire savoir. Nous incorporerons votre habitation au relevé de niveau que nous ferons établir par un géomètre .

Information Agence Régionale de Santé Lorraine : Economisons l'eau

La situation de sécheresse exceptionnelle qu'a traversé notre département en 2003 nous conduisent à envisager, dans notre vie quotidienne, une gestion durable de la ressource en

eau. L'expérience passée impose un changement de nos habitudes et montre la nécessité d'adopter un comportement responsable.

Au 20^{ème} siècle, la consommation d'eau dans le monde a été multipliée par 7 alors que la ressource en eau a considérablement diminué. Actuellement, 1,1 milliard de personnes n'a toujours pas accès à une eau salubre, un tiers de la population mondiale est privée d'eau potable, et près de 2,5 milliards n'ont pas d'installations adéquates d'assainissement.

Quelques gestes simples à adopter

- Je répare au plus vite les éventuelles fuites d'eau (une fuite goutte à goutte peut représenter 35000 litres d'eau par an.)
- J'évite de laisser couler l'eau très longtemps pour obtenir de l'eau très chaude ou très fraîche.
- Je ne fais fonctionner mon lave linge et mon lave vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.
- J'utilise l'eau de lavage des légumes et des fruits pour arroser mes plantes.
- Je prends une douche plutôt qu'un bain (un bain=150 litres, une douche rapide=30 à 40 litres.)
- Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains ou me rase (je réduis ma consommation d'eau de moitié.)
- Je me renseigne auprès de la mairie lorsque je souhaite remplir ma piscine ou réaliser des travaux susceptibles de consommer beaucoup d'eau.
- J'arrose tard le soir pour éviter les pertes par évaporation : en plein été, l'eau utilisée entre 9h et 20h disparaît en quasi-totalité par évaporation.

Information Association des Pupilles de la Nation Vosges

Recensement / orphelins de guerre / pupilles de la nation.

L'association des Pupilles de la Nation des Vosges (APN88) recherche les pupilles de la nation et orphelins de guerre, afin de les informer de leurs droits, ouverts par deux décrets, et les accompagner dans leurs démarches, si besoin.

Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes de la « persécution antisémite » morts en déportation.

Le décret du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'acte de barbarie » au cours de la guerre 39/45 (sont concernés les autres catégories de déportés, les fusillés, les massacrés.

Ceux-ci peuvent, dans ce cadre, recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000.

Si, dans votre entourage, vous connaissez des orphelins de guerre ou des pupilles de la nation, informez-les, car il est probable qu'ils n'ont pas eu connaissance de ces décrets et ignorent

leurs droits. Le secrétariat d'état aux anciens combattants vient de lancer une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets. Une commission vient d'être mise en place. Cette démarche rejoint le but poursuivi par notre association qui vise à faire aligner les droits de tous les orphelins et pupilles sur le décret de 2004.

Renseignements : Jean Paul Kirmann, 62 Ban Saint Dié, 88230 Plainfaing. 09 75 71 84 56

Balayage des rues : calendrier de passage

- Mardi 30 novembre

Info INSEE : Enquête sur l'emploi et le chômage

Dans le cadre d'un sondage sur l'emploi et le chômage, Mme Jeannet, enquêtrice de l'INSEE, passera chez certains d'entre vous, choisis au hasard, afin de poser des questions relatives à l'enquête. Vous serez prévenus par avance par l'INSEE si vous êtes choisis, et l'enquêtrice vous présentera sa carte professionnelle.

Cette enquête est effectuée dans un but purement statistique. Bien entendu, les réponses des ménages aux questions posées sont strictement confidentielles.

CCAS :

repas des aînés samedi 20 novembre à la salle des fêtes avec le Comité des Fêtes.

Téléthon :

du vendredi 3 décembre à partir de 14h00 au samedi 4 décembre à 14h00, parcours ouvert à tous. Départ en mairie.

